

AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE ou EXTERNE ADJOINT AU CHEF DE SERVICE FORMATION-SPORT et CHEF DU CENTRE DE FORMATION D'INCENDIE ET DE SECOURS (CFIS)

Cadre d'emplois des lieutenants de sapeurs-pompiers professionnels

Le poste d'officier adjoint au chef du service formation-sport et chef du CFIS, lieutenant de sapeurs-pompiers professionnels, sera vacant au cours du 1^{er} trimestre 2018. Au sein du groupement des ressources humaines, sous l'autorité du chef du service formation-sport que vous seconderez, vous assurerez la gestion du CFIS et coordonnerez la mise en œuvre des formations départementales.

Conditions de recrutement

- ✓ temps complet
- ✓ par voie de mobilité interne ou externe
- ✓ avoir effectué au moins 3 ans dans le poste occupé actuellement (si mobilité interne)
- ✓ être apte opérationnel et détenir les unités de valeurs de chef de groupe
- ✓ véhicule de service et téléphone portable
- ✓ résidence administrative : Cruas avec déplacements fréquents à Privas

Profil

- ✓ la détention d'UV dans le domaine pédagogique serait appréciée (FOR 3, 2, 1, CAE CF, PICEF + PAE FPS, FOR INC SAUV ARI, MTEA, MOTR, MTC, stage APC, Formateur accompagnateur,...)
- ✓ connaissance du cadre réglementaire de la formation dans la FPT et relative aux sapeurs-pompiers (schéma départemental d'avancement des SPV, REAC, JSP, VAE, RATD, CPA, etc. ...)
- ✓ connaissance de l'environnement administratif et financier des SDIS
- ✓ mise en œuvre des méthodes de management et de communication
- ✓ maîtrise des techniques pédagogiques et d'animation de groupe
- ✓ capacité d'analyse et aisance rédactionnelle
- ✓ maîtrise des outils informatiques
- ✓ sens de l'organisation
- ✓ rigueur - loyauté – neutralité
- ✓ grande disponibilité
- ✓ autonomie

Missions fonctionnelles

- ✓ gérer, coordonner et informer les équipes de responsables pédagogiques et formateurs des stages du CFIS
- ✓ secondier et remplacer en cas d'absence le chef du service formation-sport
- ✓ suivre les activités de conception et notamment leur bonne intégration dans la phase de mise en œuvre
- ✓ coordonner la désignation des équipes pédagogiques en lien avec les correspondants formation des groupements et les responsables pédagogiques
- ✓ valider les équipes pédagogiques des stages du CFIS
- ✓ organiser la réunion préparatoire avec les responsables pédagogiques (RP) et assurer le suivi de la formation avec le RP (ouverture, point pendant le stage, fermeture...), pour les stages du CFIS
- ✓ assurer et coordonner le suivi logistique des actions de formation du CFIS (repas, documentation, matériels, conventions)
- ✓ organiser les sessions de rattrapage des stages du CFIS
- ✓ vérifier le dossier RP et valider le PV de délibération du jury des stages
- ✓ contrôler et valider les actions de formation organisées en interne et intra
- ✓ contrôler la bonne utilisation budgétaire des stages du CFIS
- ✓ superviser la logistique du CFIS (véhicules, matériels de formation...)

- ✓ organiser la mise à disposition des moyens matériels et pédagogiques des stages internes et intra
- ✓ gérer le budget alloué au CFIS
- ✓ manager les personnels placés sous son autorité
- ✓ veiller à la désignation des équipes pédagogiques de tous les stages internes et intra du SDIS
- ✓ transmettre et récupérer les documents afférents aux stages internes et intra du SDIS
- ✓ participer à la mise en œuvre de la politique de formation du SDIS
- ✓ participer à la conception des référentiels de formation du SDIS
- ✓ participer aux réunions avec l'EMIZ, l'ENSOSP dans le domaine de la formation
- ✓ participer au suivi des tableaux de bord
- ✓ participer à l'élaboration et au suivi de l'exécution des marchés publics du service formation-sport
- ✓ participer aux activités cycliques du service formation-sport (par exemple : conception du calendrier, épreuves sportives, recueil et traitement des candidatures, préparation budgétaire...)
- ✓ renseigner l'ensemble des agents et les informer des dispositions relevant de la formation
- ✓ être ponctuellement responsable pédagogique et formateur
- ✓ représenter le service lors de manifestations publiques

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 21 juillet 2017 –
date d'enregistrement du courrier à la direction départementale du SDIS -
dernier délai, par lettre de motivation manuscrite et CV adressés à :

Madame la présidente du conseil d'administration du SDIS de l'Ardèche
Service gestion des personnels salariés
chemin de Saint-Clair BP 718
07007 Privas cedex

Contacts pour informations complémentaires

***administratives**

Lcl Jean-Michel Chalancon,
chef du groupement des ressources
humaines
Tél. : 04 75 66 36 60

Mme Caroline Giovane,
chef du service GPS
Tél. : 04 75 66 36 09

***techniques**

Cdt Sylvain Saurel,
chef du service formation-sport
Tél. 04 75 66 26 25